



Demande de renseignements (DR) Solution logicielle d'analyse des données

OBJET DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS :

Ceci n'est pas un appel d'offres. La présente DR ne conduira pas nécessairement à des mesures d'approvisionnement. Aucun contrat ne découlera de cette activité.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) cherche à obtenir une rétroaction de la part de la communauté des fournisseurs sur la disponibilité d'une solution logicielle d'analyse des données. On demande aux fournisseurs de fournir des réponses précises aux questions sur les produits indiquées aux présentes. Les fournisseurs doivent fournir les livres blancs sur les produits s'ils sont disponibles.

L'objectif de la présente demande de renseignements (DR) est de recueillir les renseignements les plus à jour possible de l'industrie sur les différentes solutions logicielle d'analyse des données dans la mesure où ils traitent des exigences opérationnelles de l'ARC.

Les principaux objectifs de la demande de renseignements comprennent ceux-ci :

1. Recevoir des réponses de la part de la communauté des fournisseurs au sujet des solutions disponibles.
2. Obtenir une meilleure compréhension des tendances actuelles et futures.
3. Les fournisseurs qui établissent, à l'aide de leur réponse à la RD, la manière dont leur produit ou leurs produits respectent les exigences de la solution peuvent être invités à offrir une démonstration interactive et à indiquer en détail la façon dont leurs solutions respectent les exigences énumérées.

BUT DE LA SOLUTION :

La Division de l'observation du commerce électronique (DOCE) à l'Agence du revenu du Canada (ARC) offre une orientation fonctionnelle aux spécialistes de la vérification du commerce électronique (SVCE) qui récupèrent des données à partir de systèmes du commerce électronique et de la comptabilité des contribuables et qui utilisent des techniques de vérification assistée par ordinateur (TVAO) et aident les vérificateurs dans le cadre de vérifications efficaces et efficaces de ces systèmes. La DOCE s'assure que les spécialistes de la vérification du commerce électronique (SVCE) et les vérificateurs reçoivent la formation spécialisée et les outils nécessaires afin de maintenir la capacité de l'ARC à vérifier les systèmes du commerce électronique et opérationnels dans un environnement électronique qui évolue rapidement. Les responsables de la DOCE consultent les divisions de la vérification et d'autres intervenants afin de repérer des outils logiciels qui serviront aux SVCE et aux vérificateurs.

Le milieu de la vérification de l'ARC a besoin d'un logiciel afin d'analyser différents types de données comptables – par exemple, le grand livre général, le grand livre des achats, le grand livre des ventes, le système de paie et le système d'inventaire ainsi que tout autre système ou sous-système fournissant des données à ces grands livres et systèmes.

L'ARC utilise des outils d'analyse de données afin de parcourir les données comptables, de les rechercher, de les grouper, de les subdiviser et de les classer, à partir de différents logiciels comptables comme Simply Accounting, QuickBooks, SAP, Acomba, Oracle, ACCPAC, entre autres. (Veuillez noter que cette liste est incomplète et que l'outil doit faciliter l'importation et l'analyse de données structurées, à partir de n'importe quel système.) La mise en œuvre d'une solution logicielle permettant d'appliquer des



techniques de vérification assistée par ordinateur (TVAO) comprenant la fonctionnalité indiquée ci-dessus permettrait à un vérificateur d'analyser les données comptables.

Le fait de fournir au milieu de la vérification des outils d'analyse des données efficaces, fiables et solides constitue une priorité importante de la DOCE.

EXIGENCES LIÉES À LA SOLUTION :

Les répondants doivent fournir une réponse détaillée à chacune des questions suivantes.

Annexe A – Questions sur la solution logicielle d'analyse des données

A. 1 - Renseignements généraux	
1.	Quelles sont la méthodologie et l'approche globale de votre entreprise en ce qui a trait aux logiciels d'analyse des données?
2.	Quels autres produits ou services fournissez-vous qui sont complémentaires à la solution logicielle d'analyse des données?
3.	Quels sont les modèles d'octroi de licences disponibles pour une solution logicielle d'analyse des données, y compris les coûts permanents comme ceux liés à la licence ou à l'entretien et au soutien?
A.2 – Gamme de produits	
4.	Énumérez et décrivez toutes les diverses caractéristiques et applications dont se compose votre solution.
5.	Votre solution fournit-elle de la documentation à l'intention des utilisateurs (dossiers d'aide, manuels de l'utilisateur, etc.) ainsi que des interfaces d'utilisateurs en français et en anglais? Décrivez de quelle manière votre solution d'analyse de données fournit des interfaces d'utilisateurs en français et en anglais (versions séparées, selon la langue installée du système d'exploitation, établissement des options dans le logiciel, etc.).
A.3 – Formation, documentation et soutien	
6.	Décrivez les services de formation que votre société offre (types de formation et ressources) en ce qui a trait à votre solution logicielle d'analyse des données.
7.	En général, combien de temps sera-t-il nécessaire pour qu'un utilisateur devienne autonome dans l'utilisation de la solution que vous offrez?
8.	Décrivez vos offres en matière d'entretien et de soutien (p. ex. avant le déploiement, après le déploiement, soutien après les heures de bureau, soutien sur appel 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24) et la manière dont vous fournissez ces services.
9.	Quels sont les activités et le type et le niveau d'expertise qui seront nécessaires à l'ARC afin de tenir à jour la solution de façon continue?

Annexe B – Questions techniques

B. 1 – Capacité d'analyse des données	
10.	Énumérez et décrivez les capacités d'analyser les données élaborées dont la solution logicielle est pourvue (p. ex. joindre, fusionner, résumer l'extraction, filtrer, etc.).
11.	Énumérez et décrivez toute limite des produits logiciels d'analyse des données que la solution logicielle



	pourrait comporter (p. ex. quantité des dossiers pouvant être analysés).
12.	La solution logicielle peut-elle fournir des modèles des analyses des données qui peuvent être communiqués à d'autres utilisateurs du logiciel? Décrivez la façon dont la solution y parvient.
13.	Énumérez toutes les sources de données (types de données, formats d'encodage des données et formats des bases de données) que la solution logicielle peut lire et importer.
14.	Indiquez si la solution logicielle maintient l'intégrité des données de base et, dans l'affirmative, décrivez comment elle y parvient.
15.	Indiquez si la solution logicielle tient à jour un historique des analyses entreprises avec les données de base et, dans l'affirmative, décrivez comment elle y parvient.
B. 2 – Exigences du système	
16.	Quelles sont les exigences de système pour la solution que vous offrez?
17.	Y a-t-il des problèmes de compatibilité connus entre d'autres logiciels et la solution logicielle en question?

SÉANCES INTERACTIVES DE PRÉSENTATION :

L'ARC peut, à sa seule discrétion, tenir des réunions avec les fournisseurs intéressés qui ont clairement répondu aux exigences de la solution dans leurs réponses. C'est pour leur donner l'occasion d'un suivi des réponses écrites qu'ils ont fournies et aussi de présenter et d'expliquer les capacités de leur solution relativement à la présente DR.

Il se peut que l'on communique avec les fournisseurs intéressés dans les six semaines suivant la date de fermeture de la DR pour fixer la date de la présentation. Un ordre de jour sera envoyé aux fournisseurs intéressés qui auront été invités. Des questions précises ou des points d'intérêts à traiter pendant la séance peuvent être fournis et seront fondés sur les réponses reçues.

La démonstration sur place aura lieu dans la région de la capitale nationale. Le lieu, la date et l'heure exacts seront indiqués dans l'ordre du jour envoyé aux invités. Cependant, à aucun moment, la séance ne dépassera 2 heures. On demandera également aux fournisseurs intéressés de fournir une version électronique de leur présentation après la séance de présentation.

Les séances avec les fournisseurs intéressés doivent porter sur les aspects pertinents aux objectifs principaux énoncés dans la présente DR. Par conséquent, les représentants qui participent à la séance doivent comprendre des experts en la matière dans les domaines concernés pour pouvoir répondre adéquatement aux questions pendant la séance.

RÉPONSES ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Nous recommandons aux fournisseurs intéressés d'indiquer clairement les parties de leur réponse qui sont confidentielles. La confidentialité de la réponse de chaque fournisseur sera protégée. En raison de la nature d'une DR, les fournisseurs intéressés doivent savoir qu'on pourrait se fonder sur certaines parties de leurs réponses (qui n'ont pas été désignées comme confidentielles) pour les demandes de proposition (DDP) à venir, si et quand l'ARC envisage de lancer un processus d'approvisionnement.

Les renseignements fournis en réponse à la présente DR ne seront communiqués qu'aux personnes autorisées à participer à ce processus.

Les réponses à la présente DR ne seront pas utilisées aux fins de préqualification et ne pourront en aucun cas restreindre la participation aux processus d'approvisionnement futurs (p. ex. une DDP). Les



réponses ne seront pas évaluées de façon officielle.

L'ARC ne remboursera aucune dépense engagée pour la préparation des réponses et la participation aux séances de présentations liées à la présente DR.

Le fournisseur doit indiquer le nom, l'adresse de courriel et le numéro de téléphone d'une personne-ressource lorsqu'il présente sa réponse.

Au cas où une réponse ne serait pas suffisamment claire, l'ARC se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires à sa seule discrétion.

Les fournisseurs intéressés sont invités à envoyer leurs réponses d'ici le vendredi 16 janvier 2015, à 14 h, heure normale de l'Est. L'examen des réponses commencera après la date et l'heure susmentionnées. Les réponses reçues après cette date peuvent ne pas être examinées.

Les soumissions électroniques sont préférables.

On demande aux fournisseurs d'envoyer leur réponse à la présente demande d'information à l'aide du numéro de télécopieur, de l'adresse électronique ou de l'adresse postale ci-dessous :

Agence du revenu du Canada
Division de la passation des marchés
Section de la TI distribuée
250, rue Albert, pièce 8088
Ottawa (Ontario) K1A 0L5
À l'attention de Judy Bonacci
N° de téléphone : 613-948-2454
Numéro de télécopieur : 613-957-6655
Courriel : judy.bonacci@cra-arc.gc.ca

Pour les réponses délivrées par porteur ou messenger, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 15 h, veuillez communiquer avec Judy Bonacci afin de fixer une heure de dépôt.

Seules les demandes de renseignements pour clarifier les questions posées ou les commentaires demandés recevront une réponse par rapport à la présente demande d'information.

Pour toutes les demandes de renseignements, veuillez envoyer un courriel à l'attention de l'adresse judy.bonacci@cra-arc.gc.ca ou composer le 613-948-2454.